



## BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication**  
**Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS**  
**l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 218 Septembre 2017**

---

### **Sommaire**

---

#### **\*Éditorial\***

ISOC-Sénégal 1997-2017 : que de chemin parcouru !

#### **\*Actualités\***

Plaidoyer pour l'adoption par le Sénégal d'une loi consacrant le droit d'accès à l'information

Lancement de la Sonatel Academy, première école de code gratuite au Sénégal

Seconde édition du Sommet stratégique entre le Groupe Sonatel et Huawei

ISOC Sénégal a fêté ses vingt ans d'existence

Tigo Business désignée « entreprise la plus innovante dans le secteur des télécom »

Organisation de la Journée du Logiciel Libre par Linux Sénégal

Publication au JORS du décret portant approbation de la transaction entre Millicom et Wari Sa

La Primature se dote d'un compte Twitter

Souleymane Agne, de la startup Bayseddo, lauréat du Pitch AgriHack Afrique de l'Ouest

Séminaire-atelier sur le thème de l'édition imprimée et de l'édition numérique

La SONATEL se dote d'une page Facebook

#### **\*Politique\***

La durée de validité des CNI numérisées prorogée jusqu'au 31 décembre 2017

2<sup>ème</sup> réunion de l'UAT préparatoire à la CMR-19

Abdoulaye Bibi Baldé remplace Yaya Abdoul Kane au ministère des Postes et des Télécom

L'ARTP dément toute volonté de restreindre l'utilisation des applications OTT

#### **\*Infrastructures et services\***

Lancement du site Lobeug

#### **\*Projets\***

Le Conseil national du crédit du Sénégal suggère d'accompagner la finance digitale

#### **\*Rendez-vous\***

2<sup>ème</sup> édition de l'Africa Cyber Security Conference (10-12 octobre 2017, Abidjan, Côte d'Ivoire)

Assises de la Transformation digitale en Afrique (25-27 octobre 2017, Paris, France)

ISOC-Sénégal 1997-2017 : que de chemin parcouru !

A l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la création d'Internet Society (ISOC), cette association de droit américain à vocation internationale créée en janvier 1992 par les pionniers de l'Internet pour promouvoir et coordonner le développement des réseaux informatiques dans le monde, le chapitre sénégalais d'Internet Society (ISOC-Sénégal) en a profité pour célébrer le vingtième anniversaire du lancement du processus ayant abouti à sa création. A l'époque, le Sénégal venait à peine d'être pleinement connecté à Internet par la SONATEL mais en réalité une poignée de pionniers avait déjà accumulé cinq bonnes années d'expérience à travers notamment l'utilisation du Réseau Intertropical d'Ordinateurs (RIO) de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), devenue depuis l'Institut de recherche pour le développement (IRD), et les fameuses formations INET dispensées par ISOC ainsi que le soutien du Network Startup Resource Center (NSRC), basé à l'Université d'Oregon. S'inspirant de ce qui se faisait ailleurs, ce groupe de précurseurs décida de créer le chapitre sénégalais d'ISOC afin de bénéficier de l'expérience et des opportunités offertes par cette communauté et la première tâche consista à traduire en français le modèle de statuts qui, à l'époque, était uniquement disponible en anglais. Une fois la chose faite, le groupe d'initiative pris la décision originale d'organiser un « vote électronique » pour constituer le premier bureau de l'association et marquer ainsi symboliquement l'entrée dans cette ère nouvelle qui serait plus tard désignée sous le vocable de société de l'information puis société du numérique ! Concrètement, l'opération consista à envoyer par courrier électronique à un groupe de personnes, actives dans le domaine d'Internet, la liste des personnes qui souhaitaient exercer des responsabilités en leur demandant de voter pour la quinzaine de personnes devant composer le Comité directeur (CD). La méthodologie proposée, bien qu'inhabituelle fut acceptée sans réserve par tous et l'élection se déroula sans contestation ! Pour respecter les formes, une assemblée constitutive fut néanmoins organisée pour entériner les résultats du « vote électronique » et constituer le Bureau de ce qui allait devenir le chapitre sénégalais d'Internet Society (ISOC-Sénégal). Regroupant plutôt, mais pas exclusivement, des techniciens du monde informatique, la jeune association se lança très rapidement dans un travail d'évangélisation numérique prenant notamment l'initiative d'organiser au Sénégal la Fête de l'Internet, version française des Netdays américains qui avait vu le jour en 1997. En 1998, avec l'appui d'un groupe de partenaires, au premier rang desquels figuraient la SONATEL, le cybercafé Le Métissacana, le Trade Point Sénégal, Arc Informatique, l'Ecole supérieure multinationale de télécommunications (ESMT) et OSIRIS, ISOC-Sénégal initia la première édition de la Fête de l'Internet. Cette activité rencontra un énorme succès auprès des jeunes jusqu'au milieu des années 2000. Parallèlement, ISOC-Sénégal organisa un grand nombre de formations tournant autour de la gestion d'un nom de domaine, les technologies réseaux, la création de site web, le protocole IPV6, etc. et devint une voix écoutée par les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine du numérique par ses contributions significatives (Loi d'orientation sur la société de l'information, Code des télécommunications, stratégie nationale du numérique, cybersécurité, etc.). A travers la promotion du nom de domaine « .sn », le plaidoyer auprès de la SONATEL pour la baisse des tarifs Internet et l'augmentation de la bande passante nationale et internationale, la bataille pour la création d'un point d'échange Internet (IXP), nombreuses ont été les questions autour desquelles ISOC-Sénégal a mobilisé la communauté des internautes et au-delà les citoyens sénégalais pour le triomphe de son idéal : « Internet partout, Internet pour tous ». La création du groupe ISOC Next génération (ISOC-NG), ciblant les étudiants, a permis de sensibiliser et de mobiliser une nouvelle génération d'acteurs autour des pères fondateurs, apportant une nouvelle dynamique au chapitre sénégalais d'ISOC, qui lui a valu d'acquérir une renommée qui dépasse aujourd'hui les frontières du Sénégal et de l'Afrique et a permis à plusieurs de ses membres actifs d'occuper d'importantes responsabilités dans diverses instances internationales traitant des questions liées à Internet en Afrique et dans le monde.

**Alex Corenthin**  
**Secrétaire aux relations internationales**

### \* Plaidoyer pour l'adoption par le Sénégal d'une loi consacrant le droit d'accès à l'information

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale du droit d'accès à l'information célébrée le 28 septembre 2017, l'ONG Article 19 a fait un plaidoyer pour l'adoption par le Sénégal d'une loi consacrant le droit d'accès à l'information. Un avant-projet de loi, s'appuyant sur le modèle africain qui est là, préparée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) a certes été finalisé avec le soutien du ministère de la Promotion de la Bonne gouvernance et des parties prenantes telles le forum civil ou la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), mais jusqu'à présent ce texte n'a pas été présenté pour adoption à l'Assemblée nationale. La communauté internationale, au travers d'institutions telles que l'UNESCO ou l'Union européenne (UE), reconnaît le droit d'accès à l'information publique comme étant « un droit humain nécessaire pour la protection et la jouissance des autres droits, y compris le droit à la liberté d'expression » et le 17 novembre 2015, l'UNESCO a adopté la Résolution 38 C/70 proclamant le 28 septembre comme Journée Internationale de l'Accès Universel à l'Information (JIAUI).

Article 19 : <https://www.article19.org/>

### \* Conférence régionale sur l'intégration du Genre dans les politiques du secteur des TIC

Du 25 au 27 septembre 2017, le Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Économie Numérique, en partenariat avec l'UNESCO, ONUFEMMES, le Centre de la CEDEAO pour le Développement du genre, la World Wide Web Foundation, l'Alliance pour l'Accès à l'Internet (A4AI), la Banque africaine de développement, et Facebook, a organisé une conférence régionale sur l'intégration du Genre dans les politiques du secteur des TIC à Dakar. Pendant trois jours de la conférence, les participants ont exploré le rôle des données ouvertes et de la gouvernance ouverte pour l'information des citoyens, et l'engagement en faveur des femmes dans les politiques publiques en s'appuyant spécifiquement sur le rapport Recommandations d'action : combler l'écart entre les hommes et les femmes dans l'accès à internet en haut débit (mars 2017), du Groupe de travail sur la fracture numérique entre les genres de la Commission sur le Haut Débit, mais également sur les politiques des TIC visant l'égalité des genres, l'égalité et l'inclusion numérique dans le contexte des Objectifs de Développement Durable (ODD), les TIC dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, les principes du droit du numérique, les données ouvertes et leur rôle dans la garantie de l'égalité des genre, l'intégration de l'égalité des genres dans les politiques et programmes d'éducation aux TIC, les approches basées sur les TIC afin d'augmenter la participation des filles aux sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM), et l'accélération de l'inclusion financière et numérique pour l'autonomisation économique des femmes.

### \* Lancement de la Sonatel Academy, première école de code gratuite au Sénégal

La SONATEL a annoncé le prochain lancement, dans le cadre de sa politique RSE et de son soutien au développement de l'écosystème numérique au Sénégal, de Sonatel Academy, première école de code gratuite au Sénégal ouverte aux jeunes de 18 à 30 ans ayant un niveau baccalauréat, qui fonctionnera dans les locaux du CTIC Dakar. Le processus de sélection des candidats de la première cohorte, qui doit compter vingt-cinq (25) personnes, a démarré le 5 septembre 2017 et se poursuivra jusqu'au 5 octobre 2017. Cette première session a pour but de former des personnes polyvalentes, des professionnels du numérique qui seront capables de (1) répondre aux besoins primaires, liés au numérique ou à l'informatique, d'une structure, (2) accompagner les petites et moyennes entreprises, ainsi que les groupements d'employeurs qui entament et souhaitent poursuivre leur transition numérique et (3) maîtriser un socle de compétences à la frontière de différents métiers (chargé de communication Web, chargé de projet, animateur de communauté, chargé de projet Web et d'application Web, consultant junior en référencement naturel et payant, designer UX/UI, ergonomiste Web, growth Hacker, gestionnaire de bases de données, intégrateur Web, médiateur numérique, webmaster). Au

total, il est prévu que SONATEL Academy forme chaque année cinquante(50) personnes.

Sonatel Academy : <http://www.sonatelacademy.sn/>

\* Seconde édition du Sommet stratégique entre le Groupe Sonatel et Huawei

Le 20 Septembre 2017 s'est tenue la seconde édition du Sommet stratégique entre le Groupe Sonatel et Huawei, regroupant les directeurs, chefs de département et chefs de services du Groupe Sonatel. Ce sommet annuel, dont la première édition s'est déroulée en 2016, a pour objectif d'aligner les stratégies commerciale, opérationnelle et technique des deux entreprises par le biais d'échange des meilleures pratiques. La session 2017 a eu pour thème « Croissance, transformation et leadership » et les experts du groupe Huawei y ont animé des ateliers.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

Huawei : <http://www.huawei.com/>

\* ISOC Sénégal a fêté ses vingt ans d'existence

Le 19 septembre 2017, le Chapitre Sénégalais d'Internet Society (ISOC Sénégal) a célébré ses 20 ans d'existence et les 25 ans de l'Internet Society (ISOC). Organisé sur le « Médias, Culture et Société », cet événement, dénommé InterComUnity 2017, a regroupé l'ensemble des pays membres d'ISOC à travers le monde. Preuve du dynamisme d'ISOC Sénégal, le chapitre sénégalais d'ISOC a eu l'honneur d'être parmi les quatre pays africains, l'Afrique du sud, l'Egypte et l'île Maurice, à intervenir en direct dans cette manifestation mondiale. Un panel regroupant des personnalités ayant contribué au développement de l'internet au Sénégal a été organisé et des certificats de reconnaissance remis à un certain nombre de pionniers de l'Internet au Sénégal.

ISOC Sénégal : <http://www.isoc.sn/>

\* Tigo Business désignée « entreprise la plus innovante dans le secteur des télécom »

Le 16 septembre 2017, lors du gala des 100 entreprises du Sénégal, organisé par le cabinet International Eco Finance Entreprises, Tigo Business a été désignée « entreprise la plus innovante dans le secteur des télécommunications au Sénégal. » Le cabinet Eco Finance a basé son choix sur quatre critères : l'expertise de l'entreprise, la capacité d'innovation, la capacité de pénétration du marché et l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'économie. Lancée officiellement en mai 2015, Tigo Business se veut le partenaire privilégié des entreprises en leur apportant des solutions hautement technologiques tout en les accompagnant dans leur transformation digitale en vue d'accroître leur performance et leur croissance. Avec son réseau de fibre optique de 1300 km, son réseau 3G+ et son datacenter certifié Tier III design, Tigo Business dispose d'offres voix pour communiquer à moindre coût, de solutions mobiles pour travailler sans contrainte, de solutions d'hébergement hautement sécurisées, et de services de gestion autonome pour les entreprises.

Tigo Business : <https://www.tigo.sn/tigo-business>

\* Organisation de la Journée du Logiciel Libre par Linux Sénégal

Le 16 septembre 2017, Linux Sénégal a organisé, pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive la Journée du Logiciel Libre, également connue en anglais sous l'appellation « Software Freedom Day » (SFD). Son objectif était d'informer et d'éduquer le public sénégalais au sujet des avantages de l'utilisation des logiciels libres dans toutes les sphères de l'économie et de la société. Elle a notamment été marquée par une conférence de Mouhamed Tidiane Seck, ancien Directeur général de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) et a vu la présentation de différentes initiatives.

Linux Sénégal : <https://www.facebook.com/linuxsenegal/>

\* Publication au JORS du décret portant approbation de la transaction entre Millicom et Wari Sa

Le 9 septembre 2017, le décret portant approbation de la transaction entre Millicom et Wari Sa a été publié au Journal officiel de la République du Sénégal.

\* La Primature se dote d'un compte Twitter

La Primature s'est dotée d'un compte Twitter depuis le 8 septembre 2017. Pour appel, la Présidence de la République est déjà fortement présente sur les réseaux sociaux à travers un compte Twitter, une page Facebook et chatbot sur Facebook Messenger.

Primature : <https://twitter.com/PrimatureSn/>

\* Souleymane Agne, de la startup Bayseddo, lauréat du Pitch AgriHack Afrique de l'Ouest

Le 7 septembre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire), Souleymane Agne, fondateur de la startup Bayseddo, a été lauréat du Pitch AgriHack Afrique de l'ouest, composante régionale du programme AgriHack Talent du CTA. De son côté, Malick Birame, fondateur de la startup Aywadjeune a été lauréat du prix SUGUBA. L'édition 2017 du Pitch AgriHack Afrique de l'Ouest comprenait en trois volets :

- une compétition destinée à des jeunes pousses (start-ups) technologiques ciblant le secteur agricole ;
- un atelier de formation intensive (boot camp) sur l'entrepreneuriat dans le secteur de l'e-agriculture (TIC pour l'agriculture)
- l'accès à des subventions, du mentorat (incubation/accélération) ainsi que la possibilité de bénéficier d'investissements pour le développement des services commerciaux offerts.

Pour mémoire, la sénégalaise Awa Caaba, fondatrice de Soorétul, avait été lauréate du grand prix Pitch AgriHack en 2016.

Pitch AgriHack : <http://pitch-agrihack.info/>

\* Séminaire-atelier sur le thème de l'édition imprimée et de l'édition numérique

Un séminaire-atelier a réuni les membres de l'Association sénégalaise des éditeurs, du 6 au septembre 2017, sur le thème « Edition imprimée et édition numérique : Développement et enjeux ». Cette activité, entrant dans le cadre du programme de renforcement de capacités des éditeurs du Sénégal appuyé par le Canada, a réuni les acteurs de l'édition qui ont échangé sur les atouts de ce nouveau type de commercialisation des livres.

\* La SONATEL se dote d'une page Facebook

Depuis le début du mois de septembre 2017, la SONATEL, déjà présente sur Internet via un blog et un compte Twitter, s'est doté d'une page Facebook.

Page Facebook de la SONATEL : <https://www.facebook.com/GroupeSonatel/>

---

## Politique

---

\* La durée de validité des CNI numérisées prorogée jusqu'au 31 décembre 2017

La durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) numérisées, arrivées à expiration le 30 septembre 2017 a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2017 suite à la signature décret n° 2017-1777 du 29 septembre 2017. Par ailleurs le ministère de l'Intérieur a indiqué que les cartes

d'identité numérisées non expirées demeurent valable jusqu'à ce qu'un texte réglementaire ou légal les annule. Pour mémoire, c'est la quatrième fois que la durée de validité des CNI numérisée est prolongée alors que des centaines de milliers de citoyens sont toujours dans l'impossibilité de récupérer leur carte d'identité biométrique dite « CEDEAO » pour l'obtention de laquelle ils ont pourtant satisfait aux formalités requises dans les délais impartis.

MINT : <http://www.interieur.gouv.sn/>

\* 2<sup>ème</sup> réunion de l'UAT préparatoire à la CMR-19

La deuxième réunion de l'Union africaine des télécommunications (UAT), préparatoire à la Conférence mondiale des radiocommunications prévue en 2019 (CMR-19) s'est déroulée du 11 au 15 septembre 2017 à Dakar (Sénégal) avec l'objectif de permettre aux Etats africains d'avoir une position commune à défendre lors de cette grande rencontre internationale qui se chargera de fixer les nouvelles règles de gestion des fréquences. Elle a notamment permis de négocier et d'examiner la gestion du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites à l'échelle mondiale. A cette occasion, le secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT), Abdou Karim Soumaila, a invité les Etats africains à soutenir la candidature de l'Egypte pour que la CMR-19, organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT), se tienne pour la première fois en terre africaine.

UAT : <http://atu-uat.org>

UIT : <http://www.itu.int/>

\* Abdoulaye Bibi Baldé remplace Yaya Abdoul Kane au ministère des Postes et des Télécom

Abdoulaye Bibi Baldé, précédemment Ministre de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), a été nommé Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique (MCTPEN), dans le gouvernement du Premier Ministre Mahammed Boun Abdallah Dionne, suite à l'adoption du décret n° 2017-1533 du 7 septembre 2017 fixant la composition du gouvernement. Il remplace Yaya Abdoul Kane qui était Ministre des Postes et des Télécommunications depuis le 6 juillet 2014.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.sec.gouv.sn/>

\* L'ARTP dément toute volonté de restreindre l'utilisation des applications OTT

Le Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes du Sénégal (ARTP), Abdou Karim Sall, a démenti la volonté prêtée aux autorités de vouloir restreindre l'utilisation des applications dites « Over-the-top » (OTT) telles que WhatsApp, Viber, Skype, etc. Par contre, il a indiqué qu'une commission, composée de représentants de l'ARTP et des trois opérateurs de télécommunications, réfléchissait à cette problématique qui impacte les revenus des opérateurs et par ricochet les revenus de l'Etat en termes de taxation du trafic international. Cette mise au point fait suite aux propos tenus par Ndiaga Guèye, Président de l'Association sénégalaise des usagers des TIC (ASUTIC), dénonçant la volonté des autorités de restreindre l'utilisation des OTT à travers l'article 28 du projet de Code des communications électroniques. Intitulé « Mesures raisonnables de gestion du trafic », cet article stipule que « L'Autorité de régulation peut autoriser ou imposer toute mesure de gestion du trafic qu'elle juge utile pour, notamment, préserver l'équilibre économique et la concurrence dans le secteur des communications électroniques et veiller au traitement équitable de services similaires ».

ARTP : <http://www.artp.sn/>

---

## Infrastructures et services

---

### \* Lancement du site Lobeug

Le site lobeug.com, qui signifie en Wolof « Que veux-tu ? », est une plateforme fonctionnant comme une conciergerie offrant une large gamme de services aux Sénégalais et aux étrangers vivant au Sénégal afin de leur faciliter la vie via le web. Il se définit comme une entreprise de service public pour répondre à tout type de service légal et halal comme mentionné sur la plateforme. Il travaille avec une large gamme d'entreprises pour une mise en relation directe des clients (particuliers et professionnels) avec les fournisseurs pour n'importe quel type de besoin (location de voiture, recherche d'appartement, recours à un avocat, aller chercher ses enfants à l'école, rencontrer une star, faire la visite technique de son véhicule, contracter les services d'un médecin, connaître les taux de change, service de ramassage d'ordures ménagères, les menus des restaurants à Dakar, etc.).

Lobeug : <http://lobeug.com/>

---

## Projets

---

### \* Le Conseil national du crédit du Sénégal suggère d'accompagner la finance digitale

Le 19 septembre 2017, lors de sa dix-huitième réunion tenue dans les locaux de l'agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, le Conseil national du crédit du Sénégal a suggéré d'accompagner l'expansion de la finance digitale par une régulation appropriée de l'activité. Il a également préconisé la mise en place d'un cadre de concertation entre les acteurs privés et institutionnels, pour une meilleure prise en charge des potentialités offertes par la finance digitale, notamment en faveur de l'inclusion financière.

BCEAO : <http://www.bceao.int/>

---

## Rendez-vous

---

### \* 2<sup>ème</sup> édition de l'Africa Cyber Security Conference (10-12 octobre 2017, Abidjan, Côte d'Ivoire)

La deuxième édition d'Africa Cyber Security Conference, organisée sur le « L'état de la cybersécurité en Afrique : Opportunités de l'économie numérique face aux cyber menaces », se déroulera du 10 au 12 octobre 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Africa Cyber Security Conference : <https://www.africacybersecurityconference.com/>

### \* Assises de la Transformation digitale en Afrique (25-27 octobre 2017, Paris, France)

La 6<sup>ème</sup> édition des Assises de la Transformation digitale en Afrique organisée sur le thème « Coopération, entrepreneuriat et innovation, 3 piliers au cœur de la transformation numérique » se déroulera les 25, 26 et 27 octobre 2017 à Paris (France). Plateforme de rencontres de haut niveau entre décideurs africains et européens, les Assises de la Transformation digitale en Afrique réuniront les principaux acteurs de l'écosystème numérique africain pour échanger sur les enjeux de la construction numérique du continent.

Assises de la Transformation digitale en Afrique : <http://lesatda.com/>

**Envoyez-nous vos informations :** [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

**Dossiers spéciaux, abonnement et archives :** <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/)  
(Patrimoine - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)

Osiris, septembre 2017